

LE CENTRE DE LA PETITE ENFANCE A-T-IL UN
EFFET POSITIF SUR LE SENTIMENT DE COMPÉTENCE PARENTALE?

PRÉSENTÉ À
MÉLANIE GIRARD ET
JEAN-PIERRE BERGEVIN

PSYC 4104F
MÉMOIRE

UNIVERSITÉ DE HEARST

Le 29 mai 2012

TABLE DES MATIÈRES

1. Problématique.....	4
1.1 La compétence parentale.....	8
1.2 Le sentiment de compétence parentale.....	10
1.3 Justification de la recherche.....	11
2. Méthodologie.....	15
2.1 Profil de l'échantillon.....	16
2.2 Instruments de collecte des données.....	17
2.3 Déroulement de la collecte.....	19
3. Description et interprétation des données.....	21
3.1 Les analyses statistiques.....	22
3.2 L'analyse qualitative des entretiens.....	26
3.3 Première partie.....	27
3.4 Deuxième partie.....	31
3.5 Les ressources communautaires au Centre de la petite enfance.....	31
3.6 Les connaissances sur le développement de l'enfant.....	32
3.7 Les rencontres au Centre de la petite enfance.....	34
3.8 L'autonomie au Centre de la petite enfance.....	35
3.9 La confiance en son rôle parental au Centre de la petite enfance.....	35
3.10 L'analyse Alceste.....	36
4. Conclusion.....	41
4.1 Limites.....	44
4.2 Pistes de recherches.....	45
Bibliographie.....	47
Annexes.....	51

PROBLÉMATIQUE

1. Problématique

Encore aujourd'hui, devenir parent semble être un désir important pour la plupart des gens. En effet, plusieurs affirment qu'être parent est le plus beau métier du monde. Toutefois, l'arrivée d'un enfant constitue une transition importante pour le parent. Ce dernier doit nécessairement faire face à plusieurs changements, ce qui laisse croire que la parentalité comporte plusieurs défis (Feldman, 2008). Selon Gibaud-Wallston (1977), la façon dont le parent gère cette transition est de façon significative liée à la perception qu'il a de sa compétence parentale.

Il est quand même étonnant de constater que lors d'une enquête nationale, la fondation canadienne *Investir dans l'Enfance* a découvert que la confiance des parents canadiens à l'égard de leurs connaissances sur le développement des enfants et de leurs compétences parentales était relativement faible (Oldershaw, 2002). Pourtant, la littérature démontre que la compétence parentale et les pratiques éducatives ont des conséquences non négligeables sur le développement de l'enfant (Dunst, 2001; Feldmann, 2008; Foucault, 2008; Krakow, 2007; Goodson, 2005; Prince, 2009). Pour illustrer ce propos, dans la brochure gouvernementale intitulée *Programme national de santé publique 2003-2012*, les chercheurs indiquent que des conditions telles que l'isolement social, le manque d'habiletés parentales, le chômage, la pauvreté et la violence conjugale peuvent affecter négativement l'enfant (Parent, 2008).

Ainsi, un bon nombre de programmes de ressources familiales ont été mis en place à titre préventif dans notre société afin d'offrir aux parents l'occasion d'améliorer leurs pratiques parentales. Plus précisément, ces programmes viennent en aide aux parents en leur offrant différentes activités et ateliers afin de leur permettre d'apprendre des stratégies parentales appropriées et d'acquérir des connaissances sur le développement de leur enfant, tout cela dans le but d'améliorer leur pratique parentale (Goodson, 2005 ; Layzer, 2001).

L'évaluation de tels programmes en ressources familiales a permis de découvrir que les femmes qui fréquentent ces centres adoptent une meilleure attitude par rapport à leur rôle de parent (Comer et Fraser, 1998; Trivette et Dunst, 2005). La fréquentation de ces centres a aussi pour effet d'élargir le réseau social des mères qui peuvent, à travers le partage de témoignages, évacuer leurs frustrations en même temps qu'apprendre de l'expérience d'autres parents (Cardinal, 2010; Lemieux, 2005). Ces personnes affirment aussi que le fait de passer du temps avec leurs enfants stimule leur intérêt par rapport à ce que font leurs petits et ainsi améliore leur interaction avec eux (Silver, 2005). Des chercheurs qui ont réalisé une évaluation portant sur le programme *Harmonie*, un programme d'enrichissement familial pour les mères ayant un jeune enfant, notent que « les gains observés chez les mères ayant participé au programme sont repérables au moins six mois après la participation au programme » (Lachanté, 1998). Autrement dit, les acquisitions que les mères font grâce à leur participation au centre semblent être rapidement intégrées. Dans une autre étude, des mères ont affirmé que grâce à leur participation au programme *Naître-Égaux*, elles ont appris à communiquer de façon à

favoriser l'acquisition du langage chez leur enfant. Ces mêmes mères affirment aussi se sentir plus capables de choisir des activités éducatives ou récréatives adoptées au niveau de développement de leur enfant (St-Cyr, 2006).

On remarque aussi que depuis une vingtaine d'années, certains de ces programmes ciblent plus spécifiquement les mères qui élèvent seules leur enfant ou qui ont un faible revenu (Layzer, 2001; Shaw, 2007). Ainsi, tous les enfants vivant sous le seuil de la pauvreté ont la chance d'avoir un bon départ dans la vie grâce aux programmes de ressources familiales (Silver, 2005). Il semble donc que ces programmes sont importants pour la vitalité de nos communautés, étant donné qu'ils ont un effet positif sur le sentiment de compétence parentale des personnes qui y participent (Cardinal, 2010; Dunst, 2001; Trivette, 2005; Trudelle et Montambeault, 1994; Prince, 2009) et parce qu'ils ont une influence positive sur le développement social et affectif des enfants (Bertrand, 2006; Goodson, 2005; Proulx, 1982; Shaw, 2007; Sinclair, 2005).

Depuis quelques années, on retrouve en Ontario de tels programmes de ressources familiales connus sous le nom de Centre de la petite enfance. Il s'agit d'organismes favorisant l'acquisition de meilleures compétences parentales (Bertrand, 2006; Ontario, 2010). On y offre un soutien aux familles ayant des enfants âgés de moins de six ans (Ontario, 2010). Parmi ces centres, il y en a un situé à Hearst qui porte le nom de Centre de la petite enfance de Hearst.

Dans son mandat général de venir en aide aux familles, le Centre de la petite enfance s'est fixé cinq objectifs particuliers (Hearst, 2011) :

- diminuer l'isolement social des parents en créant des opportunités de socialisation pour les familles;
- fournir un support aux parents;
- offrir des stimulations aux enfants;
- améliorer les compétences parentales;
- améliorer et promouvoir les habiletés et les techniques parentales.

L'équipe du Centre de la petite enfance est formée principalement d'éducatrices. Chaque semaine, une diététicienne et une infirmière sont invitées au Centre pour présenter des ateliers sur divers sujets qui touchent la santé. Le Centre de la petite enfance de Hearst fait aussi appel à d'autres ressources communautaires telles que le Bureau de santé Porcupine et les Services Familiaux Jeanne Sauvé. Si cela leur apparaît nécessaire, les intervenantes peuvent diriger les mères vers différentes ressources communautaires et les encourager à avoir recours à leurs services. À noter que les services qu'offrent les Centres de la petite enfance sont tous gratuits et sont offerts à l'ensemble de la population (Hearst, 2011).

La présente recherche s'intéresse aux objectifs poursuivis par le Centre de la petite enfance de Hearst et tout particulièrement au quatrième objectif qu'il s'est fixé, soit d'améliorer les compétences parentales des mères qui le fréquentent. Plus précisément, il s'agit de voir dans quelle mesure le Centre de la petite enfance de Hearst a un effet positif sur le sentiment de compétence parentale des personnes qui le fréquentent.

1.1 La compétence parentale

De façon générale, tous s'accordent pour dire que la compétence parentale est un processus continu qui évolue au gré de la relation parent-enfant. Le parent juge de sa compétence au fur et à mesure que se développe son enfant (Belsky, 1984; Desbiens, 2000). Toutefois, tous ne s'entendent pas sur la définition de la compétence parentale, celle-ci pouvant être définie de différentes façons (Cardinal, 2010). Pour sa part, Miron (1998) explique la compétence parentale en termes de la capacité du parent à répondre aux besoins de son enfant. Belsky (1984) y va de façon un peu plus pointue en affirmant qu'un parent compétent fait preuve de trois habiletés principales : la ténacité, la patience et un sens de responsabilité. Massé (1991) lui affirme que la compétence parentale se construit socialement : il faut tenir compte de l'influence du milieu.

Devant tant de points de vue en ce qui a trait à la définition de ce qu'est la compétence parentale, il ne faut pas se surprendre qu'il y en ait autant quand on parle de la mesurer. La littérature portant sur ce concept présente deux grandes catégories de mesures de la compétence parentale. D'abord, elle peut être représentée par une mesure objective de comportements observables, ce qui permet de mesurer la compétence parentale en fonction d'un ensemble de critères précis (Desbiens, 2000; Desjardins, 1999). Par exemple, la compétence parentale peut être évaluée en déterminant si la façon dont un parent répond aux besoins de son enfant correspond aux normes et aux attentes de la société (Cardinal, 2010; Desjardins, 1999 et Massé, 1991). Stokes (1993, cité dans Miron, 1998 a), lui, identifie sept facteurs qui sont reliés à la compétence parentale : l'amour des enfants, la

discipline et les limites, la cohérence, la capacité de tirer profit de ses erreurs, la communication avec l'enfant et le conjoint, le temps passé avec l'enfant ainsi que le réalisme par rapport aux tâches et aux objectifs éducatifs (Cardinal, 2010). Pour Desjardins (1999), il faut tenir compte d'abord de la capacité du parent à répondre aux besoins émotifs, éducatifs et physiques de son enfance; ensuite des différents styles de parentage pour apprécier la compétence d'un parent et finalement de la présence éventuelle d'un syndrome d'aliénation parentale. Dans l'évaluation de la compétence parentale, Ellis (2001, cité dans Pouliot et al., 2008), de son côté, propose que l'on reconnaisse quatre caractéristiques chez le parent : le fonctionnement cognitif, l'estime de soi, la maturité psychologique et la santé mentale. Mesurer de façon objective la compétence parentale implique donc la comparaison à des normes (Smolla, 1988) qui, elles, dépendent du contexte culturel dans lequel les parents élèvent leurs enfants (Pouliot et al., 2008).

Il est aussi possible de mesurer la compétence parentale de façon subjective; ici on demande au parent de se juger quant à sa capacité d'assumer son rôle parental (Pouliot et al., 2008). On parle donc de ce qu'on pourrait appeler le sentiment de compétence parentale et c'est à cette dimension que la présente recherche s'intéresse. Comme l'indique Gibaud-Wallston (1977), l'une des dimensions importantes de la compétence parentale est le sentiment de compétence parentale.

1.2 Le sentiment de compétence parentale

Le sentiment de la compétence parentale est défini comme étant la perception qu'une personne a d'elle-même dans son rôle de parent (Desbiens, 2000). Bandura, qu'on associe à la théorie de l'efficacité personnelle (1995), soutient que plus une personne se juge capable d'accomplir une tâche particulière avec succès, meilleure est sa performance. S'appuyant sur ce principe, certains auteurs soutiennent que le sentiment de compétence parentale influence la compétence d'un parent (Pouliot et al., 2008). Ainsi, le fait de se percevoir comme un bon parent et de se sentir bien dans son rôle parental ferait en sorte que le parent se sente compétent (Cardinal, 2010; Lacharité et De Montigny, 2005; Trudelle et Montambault, 1994). D'ailleurs, selon Lacharité et De Montigny, (2005) et Sinclair et Naud, (2005), le sentiment de compétence parentale a un effet sur le bien-être psychologique du parent. En effet, les mères qui ont un sentiment de compétence parentale élevé éprouvent généralement plus de quiétude psychologique. Toutefois, il semble aussi que le sentiment de compétence parentale soit lié en partie à des caractéristiques individuelles du parent. Ainsi, un sentiment de maîtrise et une bonne estime de soi sont aussi des déterminants du sentiment de compétence parentale (Cardinal, 2010). Dans une étude menée par Trudelle et Montambault (1994), on identifie plusieurs facteurs pouvant influencer le sentiment de compétence parentale, notamment l'âge des parents, leur état civil et leur niveau d'instruction, ainsi que l'état de santé de l'enfant et des autres membres de la famille. Il semblerait aussi que le type de famille dont le parent fait partie peut également influencer son sentiment de compétence parentale. Par exemple, un parent qui élève seul son enfant pourrait éprouver plus de difficultés qu'un autre vivant en couple, ce

qui l'amènerait à avoir une faible perception de sa compétence parentale (Desbiens, 2002). Toutefois, Cardinal (2010) recommande une certaine prudence à cet égard en affirmant que « la monoparentalité n'est pas en soi un facteur de risque, mais elle peut le devenir si elle s'accompagne de conditions socio-économiques précaires et d'isolement social ». De plus, Trudelle et Montambault (1994) ont démontré que le nombre d'enfants dans une famille peut aussi influencer le sentiment de compétence parentale.

Pour sa part, Desbiens (2000) note que le sentiment de compétence d'une personne se développe aussi grâce à l'influence de son environnement, à ses expériences et à sa façon de percevoir les choses. Dans cette optique, le développement du sentiment de compétence passe par l'apprentissage (Cardinal, 2010; Lachanté, 1998). Ainsi, les parents qui approfondissent leurs connaissances par rapport au développement des enfants sont ceux qui, habituellement, possèdent un sentiment de compétence parentale accru (Dunst, 2001 ; Oldershaw, 2002). Le soutien social favorise également le sentiment de compétence chez un parent (Miron, 1998 b; Silver, 2005; Trudelle, et Montambault, 1994). Plus précisément, le soutien social a un effet sur la perception d'efficacité et de réussite à exercer son rôle parental, de même que sur la satisfaction des parents à exercer leur rôle, deux aspects reliés au sentiment de compétence parentale (Cardinal, 2010). De plus, Gibaud-Wallston (1977) mentionnent que les nouveaux parents qui participent à un groupe de soutien développent des standards plus réalistes reliés à leur rôle parental puisqu'ils sont exposés à l'expérience d'autres parents.

Étant donné que des programmes de ressources familiales qui ressemblent à celui des Centres de la petite enfance semblent avoir un effet positif sur le sentiment de compétence parentale, on pourrait penser que le Centre de la petite enfance de Hearst a, lui aussi, un effet positif sur le sentiment de compétence parentale. De plus, dans les programmes de ressources familiales, il a été observé que les parents éprouvent une hausse dans le degré de satisfaction de leur rôle parental, ce qui contribue inévitablement au sentiment de compétence parentale (Lachanté, 1998). Aussi, il semblerait que les programmes de ressources familiales favorisent le sentiment d'efficacité (Gilmore, 2009). Par conséquent, nous pouvons nous demander si la fréquentation du Centre de la petite enfance de Hearst a un effet positif sur le sentiment de compétence parentale. L'hypothèse de cette recherche est donc la suivante : le Centre de la petite enfance de Hearst a un effet positif sur le sentiment de compétence parentale, c'est-à-dire que les mères qui fréquentent ce Centre de la petite enfance ont un sentiment de compétence parentale plus élevé que celles qui n'y vont pas.

1.3 Justification de la recherche

Plusieurs chercheurs recommandent d'approfondir les connaissances sur les programmes de ressources familiales (Desbiens, 2000; Lemieux, 2005 et Pouliot et al., 2008). Plusieurs soulignent que la perception qu'ont les parents de leur compétence parentale constitue un aspect qu'il est important d'étudier. Par ailleurs, il ne faut pas oublier que l'avenir de nos sociétés repose entre les mains des enfants. Et, selon les auteurs, la perception d'incompétence conduirait le parent à se désengager de sa relation avec son

enfant (Desbiens, 2000 et Pouliot et al., 2008). Alors, il semble nécessaire que le personnel du Centre de la petite enfance de Hearst possède une meilleure connaissance de la perception de la compétence des parents afin qu'il soit en mesure d'intervenir plus adéquatement auprès d'eux.

Depuis leur implantation en Ontario, tous les Centres de la petite enfance ont été évalués seulement deux fois. La première étude, menée par l'Université Ryerson, évaluait différents programmes de ressources familiales, dont ceux des Centres de la petite enfance (Silver, 2006). En gros, cette étude examinait les avantages des programmes de ressources familiales. La deuxième étude (Bertrand, 2006), effectuée auprès des Centres de la petite enfance avait comme objectif de découvrir l'effet que le programme avait sur le développement cognitif, physique et psychologique des enfants. Il n'existe toutefois pas de recherche servant à déterminer si ces centres ont un effet positif sur le sentiment de compétence parentale des parents qui les fréquentent. La présente recherche vise donc à voir dans quelle mesure le Centre de la petite enfance de Hearst a un effet positif sur le sentiment de compétence parentale des mères qui le fréquentent.

Afin de mettre à l'épreuve l'hypothèse selon laquelle la fréquentation du Centre de la petite enfance a un effet positif sur le sentiment de compétence parentale, deux instruments de collecte de données ont servi à recueillir l'information. Le premier instrument mesure le sentiment de compétence parentale. On y a aussi ajouté des questions portant sur le profil sociodémographique permettant de recueillir des données sur les participantes. Il a été distribué à deux groupes différents, le premier étant constitué de mères qui fréquentent le

Centre de la petite enfance de Hearst et le deuxième, de mères qui n'ont pas eu recours à ce programme, afin de voir s'il existe une distinction en ce qui concerne le sentiment de compétence parentale de ces deux groupes. Le deuxième instrument, c'est un entretien, par l'entremise duquel les parents qui fréquentent le Centre de la petite enfance témoignent de leur expérience afin de pouvoir analyser leur rapport à cet endroit.

Afin de s'assurer que la recherche est effectuée à partir d'une méthodologie privilégiée en sciences humaines, le chapitre suivant présente le profil de l'échantillon, la description détaillée des instruments de collecte de données ainsi que le déroulement de la recherche.

MÉTHODOLOGIE

2. Méthodologie

2.1 Profil de l'échantillon

L'échantillon ayant servi à la présente recherche est composé de deux groupes de femmes : un premier groupe de 33 mères qui fréquentent le Centre de la petite enfance de Hearst et un deuxième, composé de 32 mères qui ne le fréquentent pas. Les femmes sont toutes mères d'un ou de plusieurs enfants âgés entre 0 à 8 ans. Elles sont âgées entre 21 à 42 ans, la moyenne d'âge étant de 30 ans. Leur niveau d'instruction est assez élevé, 84,6 % d'entre elles ayant poursuivi des études postsecondaires et 15,4 % ayant obtenu leur diplôme d'études secondaires. Ainsi, l'échantillon de l'étude est surreprésenté de femmes instruites. Les célibataires constituent 13,8 % de l'échantillon, alors que les femmes vivant en union de fait ou mariées y sont pour 32,3 % et 50,8 % respectivement; 3,1 % des répondantes sont séparées ou divorcées. Un peu plus de la moitié des femmes, soit de 58,5 %, travaille à temps plein tandis que 29,2 % occupent un emploi à temps partiel. Chaque foyer comprend d'un à quatre enfants, ce qui donne une moyenne de deux enfants par famille. Plus précisément, 52,3 % des répondantes ont deux enfants alors que 36,9 % en ont un. Le revenu annuel du foyer est de 60 000 \$ à 99 999 \$ pour 30,8 % de ces femmes et 36,9 % d'entre elles déclarent un revenu annuel du foyer qui s'élève à plus de 100 000 \$. Autrement dit, plusieurs participantes de notre échantillon sont financièrement à l'aise. Cependant, il faut dire que 6,2 % des femmes n'ont pas répondu à cette question. Enfin, il importe d'ajouter que toutes les répondantes vivent dans la communauté de Hearst, une petite ville francophone située dans le Nord de l'Ontario.

2.2 Instruments de collecte des données

Pour cette étude, deux instruments ont été utilisés pour effectuer la collecte de données, soit un questionnaire et un entretien semi-dirigé. Après avoir signé le formulaire de consentement, toutes les participantes ont répondu au questionnaire d'auto-évaluation de la compétence parentale (Q.A.E.C.E.P.) auquel avaient été ajoutées des questions d'ordre sociodémographique. En tout, le questionnaire contient huit pages.

En 1977, le *Parenting Sense of Competence Scale* a été développé par Gibaud-Wallston, afin de mesurer le sentiment de compétence parentale. Ce questionnaire a ensuite été traduit et adapté en français par Terrisse et Trudelle du Département des sciences de l'éducation de l'Université du Québec à Montréal. Les chercheurs l'ont appelé Questionnaire d'auto-évaluation de la compétence éducative parentale (Q.A.E.C.E.P.). Le Q.A.E.C.E.P. est donc un outil standardisé qui possède de bonnes qualités psychométriques. La répondante doit répondre à une série d'énoncés et identifier à quel point elle se perçoit compétente dans son rôle parental. Pour chaque énoncé, la participante s'évalue sur une échelle de 1 à 6 (1 étant « tout à fait d'accord » et 6 étant « tout à fait en désaccord »).

La première partie du questionnaire permet de recueillir des données sur le sentiment de compétence parentale afin de savoir si les mères qui fréquentent le Centre de la petite enfance ont un sentiment de compétence parentale plus élevé ou plus faible que celles qui ne fréquentent pas ce Centre. Il est possible, grâce au questionnaire d'auto-évaluation de la compétence parentale, d'obtenir un score qui établit leur niveau de sentiment de compétence parentale.

Le Q.A.E.C.E.P. comporte 17 questions et comprend deux sous-échelles : le sentiment d'efficacité et la satisfaction parentale. Les questions qui sont rattachées au sentiment d'efficacité portent les numéros 1, 6, 7, 8, 10, 11, 13 et 15. Elles permettent d'évaluer le degré de perception des répondantes quant aux connaissances et aux habiletés qu'elles ont acquises pour être des parents adéquats. Les questions 2, 3, 4, 5, 9, 12, 14, 16, et 17 se rapportent à la satisfaction parentale et évaluent la valeur que la répondante accorde à son rôle parental ainsi qu'à son aisance dans ce rôle. Le score combiné des deux indicateurs donne le sentiment de compétence parentale (Trudelle et Montambault, 1994). Ainsi, plus le score du parent est élevé, plus son sentiment de compétence parentale est élevé.

La deuxième section du questionnaire vise à recueillir des données sociodémographiques des participantes en leur demandant d'inscrire leur âge, leur niveau d'instruction, leur statut matrimonial, leur rapport à l'emploi, le nombre d'enfants à la maison et le revenu annuel du foyer. Ces variables permettent de connaître davantage le profil sociodémographique des mères, pour ensuite être en mesure de voir s'il existe des liens entre certaines de ces variables et le sentiment de compétence parentale. Enfin, à la dernière page du questionnaire, on demande aux participantes d'indiquer si elles participent aux activités offertes par le Centre de la petite enfance et, le cas échéant, combien d'heures par semaine. Les femmes qui fréquentent le Centre peuvent également mentionner le nom des activités auxquels elles participent.

Afin d'approfondir les résultats obtenus à partir du questionnaire, il a été nécessaire d'effectuer un entretien semi-dirigé avec cinq mères qui fréquentent le Centre de la petite

enfance et cinq autres qui ne le fréquentent pas. Lors de l'entretien, l'intervieweuse a posé des questions qui réfèrent à une série d'incitatifs inspirés de la revue de littérature. Plus précisément, ils portent sur les ressources, les connaissances, le réseau social et l'autonomie. Dans la première partie de l'entretien, toutes les participantes se sont exprimées au sujet de leur sentiment de compétence parentale. Plus précisément, elles verbalisent leur sentiment de compétence, en ajoutant ce qu'elles n'ont pas su exprimer adéquatement en répondant au Q.A.E.C.E.P. De plus, lors de l'entretien, elles ont pu dresser le portrait de ce que représente, pour elles, une bonne mère. Quant aux mères qui fréquentent le Centre de la petite enfance, elles ont répondu à une autre série de questions en lien avec le Centre. Par exemple, dans cette section, elles ont pu dire si oui ou non le fait de fréquenter le Centre de la petite enfance leur a permis d'augmenter leur niveau de compétence parentale.

2.3 Déroulement de la collecte

La collecte de données a été faite entre décembre 2011 et février 2012. Les questionnaires ont été distribués à 65 mères de Hearst. Les participantes à cette recherche ont été recrutées par la méthode tri boule de neige. Dans la mesure du possible, le questionnaire a été distribué directement aux mères, mais à quelques reprises, il a été nécessaire d'envoyer une invitation via le réseau social *Facebook*. Pour participer à la recherche, les femmes devaient avoir au moins un enfant âgé de moins de 8 ans et signer un formulaire de consentement afin d'assurer leur participation volontaire et libre. Du même coup, ce formulaire permettait d'obtenir le consentement de la participante et l'informait de

l'objectif de la recherche, des tâches à compléter et de l'anonymat qui lui était assuré. Les participantes ont été divisées en deux groupes : le premier, composé de femmes qui fréquentent le Centre de la petite enfance et le second, de femmes qui ne le fréquentent pas. Pour ce qui est du premier groupe, la plupart des mères ont été sollicitées au Centre de la petite enfance de Hearst; le deuxième, s'est constitué de femmes invitées par la chercheuse elle-même. Toutes les mères ont répondu au même questionnaire (voir annexe 1).

Étant donné qu'aucune différence entre le sentiment de compétence parentale des mères qui fréquentent le Centre de la petite enfance et celui des mères qui ne le fréquentent pas a été observée, la chercheuse a mené dix entretiens semi-dirigés afin d'approfondir les résultats obtenus. Avant de commencer l'entretien, les participantes devaient lire et signer le formulaire de consentement. Le premier groupe était composé de cinq mères qui fréquentent le Centre de la petite enfance et le second de cinq mères qui ne le fréquentent pas. Il importe de préciser que les mères qui disaient fréquenter le Centre devaient y être allé souvent afin d'être en mesure de répondre aux questions de manière précise. L'entretien a été enregistré, ce qui a permis d'écrire le verbatim. Enfin, les questionnaires et les enregistrements ont été conservés dans un endroit protégé afin de s'assurer que personne ne puisse avoir accès aux données.

DESCRIPTION ET INTERPRÉTATION
DES DONNÉES

3. Description et interprétation des données

La description des données comporte trois sections différentes puisqu'une série d'analyses a été effectuée pour vérifier l'hypothèse suivante : la fréquentation au Centre de la petite enfance a un effet positif sur le sentiment de compétence parentale. D'abord, quatre analyses statistiques sont réalisées pour voir si les mères qui fréquentent le Centre de la petite enfance ont un sentiment de compétence parentale plus élevé que les mères qui ne le fréquentent pas. Ensuite, l'analyse des entretiens permet de comprendre davantage l'essence du sentiment de compétence parentale des mères qui fréquentent le Centre de la petite enfance de même que celui des mères qui ne le fréquentent pas. De plus, ces entretiens permettent de voir comment le fait de fréquenter le Centre de la petite enfance a un effet positif sur le sentiment de compétence parentale. Enfin, une analyse Alceste est menée afin de voir s'il se dégage un lexique particulier du discours des participantes, dans un premier temps, et dans un deuxième temps, si ce lexique est associé à des caractéristiques particulières, dont le fait, entre autres de fréquenter ou non le Centre de la petite enfance.

3.1 Les analyses statistiques

Premièrement, il faut vérifier si le fait de fréquenter le Centre de la petite enfance a un effet positif sur le sentiment de compétence parentale. Lors de la collecte de données, les femmes qui fréquentent le Centre de la petite enfance et celles qui ne le fréquentent pas ont toutes répondu au Q.A.E.C.E.P. afin que nous puissions obtenir un score global sur le

sentiment de compétence parentale. En principe, si le Centre de la petite enfance a une influence sur le sentiment de compétence parentale des femmes qui le fréquentent, elles devraient obtenir un score plus élevé au Q.A.E.C.E.P. que celles qui n'y vont pas. Pour le vérifier, nous avons effectué un test-t. Les résultats obtenus au test-t indiquent cependant qu'il n'y a pas de différence de moyenne significative du sentiment de compétence parentale entre les mères qui vont au Centre et celles qui n'y vont pas¹. La moyenne des scores obtenus à partir du Q.A.E.C.E.P. chez les mères qui ont recours aux services du Centre de la petite enfance est de 78,64 tandis que la moyenne de celle qui n'y ont pas recours est de 79,81. Le premier test statistique démontre donc que le Centre de la petite enfance n'influe pas sur le sentiment de compétence des mères, puisque les scores sont semblables.

Deuxièmement, il s'agit de vérifier si le nombre d'heures par semaine de fréquentation au Centre de la petite enfance est lié au sentiment de compétence parentale. En théorie, si le sentiment de compétence parentale est lié au nombre d'heures de fréquentation au Centre de la petite enfance, les résultats devraient illustrer que plus les mères fréquentent le Centre, plus leur sentiment de compétence parentale est élevé. Pour le vérifier, nous avons fait appel à la corrélation. D'après les résultats du test de corrélation Pearson, le nombre d'heures passées au Centre de la petite enfance n'est pas corrélé avec le sentiment de compétence parentale². En d'autres mots, le nombre d'heures par semaine qu'une mère passe au Centre de la petite enfance n'intervient pas sur son sentiment de compétence parentale.

¹ (p = 0,478)

² (p = 0,94)

Troisièmement, il s'agit de déterminer s'il existe une différence entre le sentiment de compétence parentale des mères qui passent de 1 à 4 heures par semaine au Centre et celui des mères qui y vont de 5 à 9 heures. Précisons que ce regroupement d'heures permet de dégager plus facilement des tendances entre les femmes qui vont souvent au Centre et celles qui y vont moins. Encore une fois, la logique veut que si le Centre de la petite enfance a un effet sur le sentiment de compétence parentale, alors plus une personne le fréquente, plus son score au Q.A.E.C.E.P. est élevé. Autrement dit, le sentiment de compétence parentale devrait être plus élevé chez les femmes qui fréquentent le Centre entre 4 et 9 heures par semaine que chez celles qui y vont de 1 à 4 heures par semaine. Pour vérifier cela, nous avons précédé à un test-t. Les résultats obtenus à l'aide du test-t démontrent que la différence de moyennes entre les deux groupes n'est pas significative³. Les résultats indiquent que la moyenne du score obtenu au Q.A.E.C.E.P. pour les mères qui fréquentent le Centre de la petite enfance de 1 à 4 heures par semaine est de 77,42 tandis que la moyenne de celles qui le fréquentent de 5 à 9 heures est de 80,58. Bref, le fait qu'une mère fréquente le Centre de 1 à 4 heures ou de 5 à 9 heures par semaine n'a pas d'impact sur son sentiment de compétence parentale.

Quatrièmement, il est nécessaire d'examiner s'il existe un lien entre le nombre d'activités auxquelles les mères participent au Centre de la petite enfance et leur sentiment de compétence parentale. En théorie, plus les mères participent à un nombre élevé d'activités, plus leur sentiment de compétence parentale est élevé. Pour le vérifier, nous avons eu recours à la corrélation Pearson, qui démontre qu'il n'existe pas de lien significatif

³ (p = 0,189)

entre le sentiment de compétence parentale des mères et le nombre d'activités auxquelles elles participent⁴. Par conséquent, il est possible de dire que le nombre d'activités auxquelles les mères participent au Centre de la petite enfance n'a pas d'impact sur leur sentiment de compétence parentale.

Dans le cadre de cette recherche, d'autres analyses statistiques ont été réalisées afin de vérifier s'il existe un lien entre le sentiment de compétence parentale et le statut socio-économique des participantes. La littérature indique des corrélations entre le sentiment de compétence parentale et l'âge, le revenu, le statut socio-économique, l'occupation à l'emploi et le niveau d'instruction. Toutefois, la seule corrélation qui s'est avérée significative dans la présente étude est l'âge⁵ : plus les mères sont âgées, moins leur sentiment de compétence parentale est élevé.

Les quatre analyses statistiques effectuées pour vérifier l'hypothèse démontrent que le Centre de la petite enfance n'a pas d'effet positif sur le sentiment de compétence parentale. Sommairement, que les mères interrogées fréquentent ou non le Centre de la petite enfance, elles se perçoivent toutes comme étant compétentes dans leur rôle parental. Compte tenu de ces résultats, on peut supposer que le Q.A.E.C.E.P., l'instrument de collecte de données, manque de sensibilité. Selon la littérature, le Centre de la petite enfance devrait avoir un effet sur le sentiment de compétence parentale, puisque les programmes en ressources familiales, qui sont semblables à ceux du Centre de la petite enfance, ont un effet positif sur le sentiment de compétence parentale. Ainsi, pour obtenir des résultats plus

⁴ (p = 0,814)

⁵ (p = 0,039)

concluants, il convient d'avoir recours à un autre instrument de collecte de données, soit l'entretien. En fait, cet instrument est indispensable à la présente étude, puisqu'il permet de comprendre davantage l'essence du sentiment de compétence parentale des mères qui fréquentent le Centre de la petite enfance, de même que celui des mères qui ne le fréquentent pas. Ainsi, il permettra de vérifier si les deux groupes de mères ont un sentiment de compétence parentale similaire, comme les questionnaires en ont témoigné.

3.2 L'analyse qualitative des entretiens

L'entretien comporte au moins deux avantages pour cette recherche : il permet à cinq mères qui fréquentent le Centre de la petite enfance et à cinq mères qui ne le fréquentent pas de s'exprimer verbalement sur la façon dont elles se perçoivent comme parent. Puis, il permet aux mères qui fréquentent le Centre de la petite enfance de faire part de leur expérience au Centre par le biais d'un témoignage.

Le schéma d'entretien (voir annexe 2) est composé de questions et de sous-questions ouvertes. Dans la première partie, les questions portent sur le sentiment de compétence parentale. La seconde partie concerne uniquement les mères qui fréquentent le Centre de la petite enfance. À noter que l'élaboration de la grille d'entretien est inspirée de la revue de littérature. Les six premières questions de la grille portent sur la perception de la compétence parentale des mères et comprennent des incitatifs. Ces incitatifs portent sur les ressources, les connaissances, l'autonomie et le réseau social, lesquels sont tous, selon la littérature, des composantes du sentiment de compétence parentale.

Pour procéder à l'analyse des entretiens, un numéro est attribué à chaque personne. Une catégorisation des thèmes principaux et secondaires est effectuée afin de réunir les informations obtenues.

3.3 Première partie

Lorsqu'on pose la question suivante : « Qu'est-ce qui fait qu'une mère, c'est une bonne mère? », elles nous parlent des choses suivantes : le temps, les ressources et les connaissances. La plupart des mères répondent qu'une bonne mère est une personne qui investit du temps et de l'énergie à son enfant. En général, elles font référence à la façon dont une mère gère son temps à la maison et au travail. D'ailleurs, une participante déclare qu'une bonne mère, « c'est une personne qui est capable de gérer tous les aspects de sa vie, comme le travail et les activités sociales »⁶. Une autre participante affirme que pour elle, une bonne maman « c'est quelqu'un qui prend le temps de donner du temps à ses enfants »⁷. Aussi, toutes les femmes sont d'avis que le fait d'avoir recours à des ressources influence la compétence parentale, tout en soulignant que l'accès aux ressources communautaires est essentiel pour le bien-être des enfants. Sur ce point, une mère insiste : « Lorsque tu es une mère, tu dois avoir recours à des ressources »⁸. Il est intéressant de noter que des cinq mères interviewées qui ne vont pas au Centre de la petite enfance, quatre ont nommé le Bureau de Santé Porcupine comme ressource. Autrement dit, même si elles ne fréquentent pas le Centre de la petite enfance, elles voient l'importance d'avoir accès à des ressources dans la communauté et elles parlent avec facilité de celles qu'elles

⁶ Participante 1

⁷ Participante 6

⁸ Participante 3

ont consultées. Ces femmes soutiennent qu'une bonne connaissance du développement de son enfant a un effet sur la compétence parentale. Par exemple, une mère dit : « Avoir de bonnes connaissances te permet de savoir comment réagir avec ton enfant »⁹. Une autre affirme : « Une bonne mère, c'est une personne informée »¹⁰. Il n'existe pas de distinction apparente entre les mères qui fréquentent le Centre de la petite enfance et celles qui n'y vont pas quant à la façon dont elles parlent du temps, des ressources et des connaissances.

Lorsqu'on demande aux femmes qu'est-ce qui fait qu'une mère se sent compétente, en général, les participantes disent qu'une mère se sent compétente lorsqu'elle voit son enfant heureux et qu'il progresse bien. Une participante s'exprime ainsi : « Si tu vois que tes enfants sont heureux, tu te dis à l'intérieur « je dois faire un bon travail »¹¹. Aussi, une mère se sent compétente lorsqu'elle voit que son enfant progresse bien et qu'elle maintient une bonne relation avec lui. C'est d'ailleurs exactement ce qu'une des mères croit : « Lorsque je vois mon enfant progresser, je me sens compétente »¹². Il n'existe donc pas de distinction entre les mères qui fréquentent le Centre de la petite enfance et celles qui n'y vont pas quant à la façon dont chacune parle de son sentiment de compétence.

Quand on demande aux femmes si elle croit que le tempérament de l'enfant peut influencer la façon qu'une mère se sent comme mère, toutes les participantes sont d'avis que le tempérament de l'enfant influence le sentiment de compétence parentale. En répondant à la question qui se rapporte à ce sujet, elles ont fait un lien avec leurs

⁹ Participante 5

¹⁰ Participante 8

¹¹ Participante 6

¹² Participante 7

expériences antérieures. Par exemple, l'une des mères a dit : « Ma petite est très agitée [...] je me demande ce que je fais pour qu'elle soit comme ça »¹³. Il n'existe pas de différence entre l'opinion des mères qui fréquentent le Centre de la petite enfance et celle des mères qui n'y vont pas quant à l'influence du tempérament d'un enfant sur leur sentiment de compétence parentale.

Au moment où on leur demande si une autre mère pourrait apprendre à être une bonne mère en suivant son exemple, les femmes qui fréquentent le Centre de la petite enfance, tout comme celles qui ne le fréquentent pas, disent qu'elles se sentent à l'aise de répondre aux questions des autres mamans sur la façon d'élever un enfant. Toutefois, plusieurs d'entre elles sont convaincues qu'élever un enfant dépend des valeurs de la mère. L'une des participantes a bien résumé cette pensée : « Nous avons toutes notre façon d'élever notre enfant »¹⁴.

Lorsque les mères doivent évaluer leur sentiment de compétence parentale sur une échelle de un à dix, elles s'accordent, en moyenne, un huit. Comme l'avait déjà relevé le QAECEP, aucune différence n'est observée entre l'auto-évaluation du sentiment de compétence parentale des mères qui fréquentent le Centre de la petite enfance et celle des mères qui ne le fréquentent pas. La majorité des participantes précisent toutefois qu'elles ne peuvent pas se donner un 10 puisqu'elles ont d'autres obligations, soit à l'école, soit au travail, obligations qui ont pour conséquence de diminuer leur perception de leur rôle parental.

¹³ Participante 6

¹⁴ Participante 7

Lorsqu'on demande aux femmes si elles trouvent le rôle de parent gratifiant, toutes les mères ont affirmé qu'être parent c'est gratifiant. Plus précisément, elles trouvent que c'est valorisant d'être parent lorsqu'elles voient que leurs enfants sont heureux et qu'ils accomplissent des progrès. Une participante affirme : « c'est gratifiant de voir son enfant sourire »¹⁵. Sur le plan de la satisfaction parentale, il n'existe pas non plus de différence entre les mères qui fréquentent le Centre de la petite enfance et celles qui ne le fréquentent pas.

Enfin, lorsqu'on leur demande d'énumérer les principaux défis qu'elles doivent affronter en tant que mère, la grande majorité affirme que c'est la conciliation travail-famille. En effet, dans leur discours, les femmes admettent qu'elles éprouvent de la difficulté à gérer leur temps. Selon une participante, « c'est difficile de donner du temps à son enfant lorsque tu travailles »¹⁶. Une autre mère reconnaît aussi que « gérer le travail et la vie familiale, c'est difficile »¹⁷. D'autres difficultés que les mères doivent affronter dans leur rôle parental sont la perte de leur indépendance, le processus d'adaptation après l'accouchement et le maintien de leur relation de couple. Par exemple, une mère a affirmé : « mon défi principal c'est de préserver mon indépendance »¹⁸. L'analyse du discours des mères qui fréquentent le Centre de la petite enfance et les mères qui n'y vont pas permet de voir qu'elles perçoivent toutes les difficultés de la même manière.

¹⁵ Participante 3

¹⁶ Participante 6

¹⁷ Participante 7

¹⁸ Participante 1

3.4 Deuxième partie

La première partie de l'entretien a permis de constater que la perception des mères quant à leur rôle parental est semblable, qu'elles fréquentent le Centre de la petite enfance ou non. Quant à la seconde partie, elle consiste à déterminer si les femmes qui vont Centre de la petite enfance ont recours à des ressources, se créent un réseau social, développent une certaine autonomie et augmentent leurs connaissances sur le développement de leur enfant en fréquentant cet endroit. Rappelons que tous ces éléments sont des composantes du sentiment de compétence parentale.

Quant aux motifs qui incitent les mères à se rendre au Centre de la petite enfance, ils sont diversifiés. Certaines des répondantes ont commencé à le fréquenter afin de diminuer les risques d'être isolées socialement. Pendant l'entretien, une mère a déclaré : « Si le Centre de la petite enfance n'avait pas existé, cela aurait été sans doute plus difficile d'avoir un contact avec des adultes » [...] Disons que ça empêche l'isolation sociale»¹⁹. Une autre femme explique qu'elle est une personne très sociable et qu'elle ne pouvait pas rester chez elle²⁰. Cette personne est donc allée au Centre afin de socialiser avec d'autres mères.

3.5 Les ressources communautaires au Centre de la petite enfance

Toutes les participantes ont affirmé que le Centre de la petite enfance est un endroit où l'on peut prendre connaissance des ressources qui existent dans la communauté. En fait,

¹⁹ Participante 4

²⁰ Participante 5

une mère a dit : « La plupart de mes ressources, je les ai trouvées au Centre de la petite enfance »²¹. Une autre participante a ajouté : « [...] il y a aussi les Services familiaux Jeanne Sauvé, le Bureau de Santé Porcupine, le service de counselling et l'équipe familiale Nord-Aski qui sont reliés au Centre de la petite enfance ». De plus, une mère indique que « parfois, des personnes ressources viennent nous rendre visite pour nous expliquer leurs différents services ». Il est également possible de dire que le Centre de la petite enfance et le Bureau de Santé Porcupine travaillent en collaboration, puisque toutes les femmes interviewées ont mentionné au moins une fois le Bureau de Santé Porcupine dans leur discours. Aussi, elles ont toutes assisté aux différents ateliers de nutrition offerts par une diététicienne, et ce, grâce au Centre de la petite enfance. L'une des participantes l'avait remarqué : « Une diététicienne vient au Centre de la petite enfance afin de s'assurer que les mamans alimentent bien leurs enfants²². Ainsi, toutes les participantes sont d'avis que le fait d'avoir consulté ces ressources a eu un impact sur la façon dont elles se perçoivent comme mère. L'une d'elles n'en a aucun doute : « Lorsque tu sors du Centre de la petite enfance, tu n'as pas le choix de te sentir plus compétente que lorsque tu y es rentrée »²³.

3.6 Les connaissances sur le développement de l'enfant au Centre de la petite enfance

Toutes les mères affirment que le Centre de la petite enfance est un endroit où l'on peut se renseigner sur le développement de son enfant. Pendant les entretiens, les mères donnent des exemples de connaissances qu'elles ont acquises au Centre de la petite enfance.

²¹ Participante 4

²² Participante 2

²³ Participante 5

Une participante dit : « Grâce au Centre, je suis capable de distinguer les pleurs de mon enfant ». Ensuite, quelques mères sont fières de dire qu'elles y ont appris à faire de la nourriture pour bébé²⁴. Dans leur discours, les participantes parlent des ateliers. Il faut savoir que ces ateliers ont comme objectif d'améliorer les connaissances des parents dans trois domaines; la relation parent-enfant, la santé des enfants ainsi que le développement et l'éducation des enfants. Entre autres, les mères apprennent des stratégies afin d'améliorer leur capacité à résoudre des problèmes et à prévenir les crises de leur enfant. Elles obtiennent aussi des informations sur le développement des enfants en fonction de leur âge. Par exemple, une participante mentionne que lors d'un atelier, elle a appris comment le cerveau de son enfant fonctionne²⁵. Les mères savent également qu'au Centre de la petite enfance, elles peuvent se procurer de la documentation sur le développement des enfants, puisque des brochures, des vidéos et des livres sont mis à leur disposition. « Les enfants apprennent aussi plein de choses en venant au Centre », mentionne une mère. Et, d'après une autre, « les jeunes apprennent des chansons, des comptines, puis à faire un cercle et à ranger les jouets »²⁶.

En somme, toutes les participantes ont affirmé que le fait d'avoir obtenu de l'information au Centre de la petite enfance leur a aidées à jouer leur rôle de mère. Une participante le dit dans ces termes : « Tu peux mettre ces informations en application »²⁷. Une autre déclare : « Évidemment, le Centre m'a aidée à me sentir plus compétente dans

²⁴ Participante 1, 2 et 4

²⁵ Participante 3

²⁶ Participante 2

²⁷ Participante 5

mon rôle de mère puisque j'ai appris beaucoup de choses au Centre que je ne savais pas »²⁸. Ainsi, rendues à la maison, les mères sont en mesure de mettre en application les connaissances acquises au Centre. Toutefois, les mères affirment qu'elles n'apprennent pas à mieux se connaître elles-mêmes en fréquentant le Centre.

3.7 Les rencontres au Centre de la petite enfance

Toutes les mères ont affirmé que le Centre de la petite enfance est un endroit où l'on fait des rencontres avec des gens de la communauté. À cet effet, une mère dit : « Je rencontre de nouvelles personnes tous les jours »²⁹. Lors des entretiens, les mères affirment également qu'elles reconnaissent la valeur des liens d'amitié noués au Centre de la petite enfance, et ce, de deux façons. Premièrement, elles peuvent partager leurs préoccupations de la vie quotidienne avec les autres mamans. Par exemple, une mère admet : « Je me demandais si j'étais la seule à vivre certaines situations [...] les rencontres au Centre te font sentir que tu n'es pas toute seule »³⁰. Deuxièmement, elles développent une relation de collaboration et d'échange avec les autres mères. Une mère donne comme exemple : « Les gens s'aident beaucoup au Centre de la petite enfance »³¹. De plus, les mères s'échangent des vêtements, de la nourriture et des jouets. Dans cet ordre d'idées, une participante ajoute : « Parfois, les femmes se prêtent des choses, même si elles ne se connaissent pas vraiment »³². Cependant, quatre mères ont mentionné que les rencontres qu'elles faisaient

²⁸ Participante 3

²⁹ Participante 2

³⁰ Participante 1

³¹ Participante 2

³² Participante 3

au Centre de la petite enfance ne se transformaient pas en de véritables amitiés, mais restaient plutôt des « connaissances ». Somme toute, le Centre de la petite enfance est un endroit qui facilite le réseautage.

3.8 L'autonomie au Centre de la petite enfance

Au cours des entretiens, les femmes affirment que le Centre de la petite enfance est un endroit où l'on apprend à être autonome. À ce sujet, une participante affirme : « Certaines informations que tu apprends au Centre de la petite enfance peuvent te permettre de les appliquer chez toi »³³. Une autre mère dit : « Tout ce qu'on apprend au Centre de la petite enfance, on le ramène chez nous »³⁴. De toute évidence, les mères gagnent de l'autonomie en fréquentant le Centre de la petite enfance, et ce, de deux façons. D'abord, elles puisent de l'information lors des ateliers offerts au Centre de la petite enfance. Aussi, les femmes reconnaissent que les conseils qu'elles ont reçus au Centre de la petite enfance, portant surtout sur la discipline et la santé des enfants, les ont rendues plus autonomes à la maison.

3.9 La confiance en son rôle parental au Centre de la petite enfance

La dernière question de l'entretien avec les participantes était la suivante : « Est-ce que tu dirais que tu es plus confiante en tant que mère depuis que tu fréquentes le Centre de la petite enfance? » Quatre femmes sur cinq ont affirmé qu'elles se sentent plus

³³ Participante 1

³⁴ Participante 4

confiantes dans leur rôle parental après avoir fréquenté le Centre de la petite enfance. La seule participante qui dit ne pas avoir amélioré sa confiance en soi avoue qu'elle est bien entourée socialement. Alors, dans son cas, le Centre de la petite enfance n'a pas vraiment fait de différence. Toutefois, cette participante raconte qu'elle connaît plusieurs mères qui vont au Centre de la petite enfance et qui se sentent plus confiantes puisqu'elles obtiennent de l'information au sujet de leur enfant, ce qui les rassure. L'une des participantes affirme : « Je me suis créé un niveau de confiance que je n'avais pas avant d'aller au Centre de la petite enfance »³⁵. Une autre mère dit : « Oui, le CPE m'a donné plus de confiance en moi-même »³⁶. Pour justifier le fait qu'elles se sentent plus confiantes, les participantes font un lien très étroit entre leurs apprentissages acquis au Centre de la petite enfance et leur confiance parentale. Par exemple, une participante affirme : « Ça m'a facilité la tâche, étant donné que l'information était très accessible »³⁷. Une autre mère renchérit : « Je te dirais que depuis que je viens ici, j'ai beaucoup plus de patience »³⁸. Il convient donc de dire qu'en fréquentant le Centre de la petite enfance, les mères ont l'impression de mieux comprendre les situations qui, autrement, auraient provoqué chez elles de l'anxiété.

3.10 L'Analyse d'Alceste

Après avoir effectué une analyse classique des entretiens, une analyse Alceste a également été effectuée. Alceste est un logiciel de données textuelles qui s'intéresse à la sémantique et au lexique qui se dégage d'un corpus (Aubert-Lotarski, 2002). Plus

³⁵ Participante 1

³⁶ Participante 4

³⁷ Participante 3

³⁸ Participante 2

précisément, l'objectif d'Alceste est de déterminer comment sont organisés les éléments qui constituent le corpus, en mettant l'accent sur les ressemblances et dissemblances du vocabulaire (Aubert-Lotarski, 2002). De plus, Alceste distingue le type de vocabulaire le plus fréquemment utilisé et signale la présence d'énoncés répétés. Pour la présente recherche, Alceste tient compte des données des questionnaires et des entretiens afin de voir si les mères qui fréquentent le Centre de la petite enfance tiennent un discours sur le sentiment de compétence parentale différent de celles qui ne le fréquentent pas. L'analyse des données permet également de déterminer si les mères qui vont au Centre de la petite enfance parlent de cet endroit d'une façon particulière, en utilisant un certain vocabulaire. De plus, l'analyse Alceste a comme objectif de voir s'il existe des liens entre les variables sociodémographiques des participantes et le discours sur leur sentiment de compétence parentale.

Le logiciel Alceste a traité 61 % du corpus et a dégagé quatre classes différentes, c'est-à-dire que quatre formes de discours figurent dans les dix entretiens. Les classes obtenues constituent un regroupement de mots et de modalités de variables qui sont associés les uns aux autres. Pour chacune des classes, les mots et les modalités les plus déterminants apparaissent en ordre décroissant d'importance.

La première classe (8 %) est fortement déterminée par le mot « connaissance » ($\text{Khi}^2 = 0,46$) ainsi que par plusieurs verbes, notamment « mettre », « propre », « gérer », « montrer », « penser » et « apprendre ». Dans cette classe, les mères parlent de leur vie quotidienne tout en mentionnant certains de leurs apprentissages et des soins qu'elles ont prodigués à leurs enfants. Puis, deux thèmes apparaissent dans cette classe, soit les notions

d'apprentissage et de gestion de vie. Les phrases et le vocabulaire spécifiques à cette classe sont en lien avec ces deux thèmes. Par exemple, une participante affirme : « Le Centre de la petite enfance m'a appris à régler certaines situations que je n'aurais pas été capable de gérer seule ». Une autre dit : « J'ai appris avec le temps qu'être patiente avec nos enfants, c'est important ». Les mères mariées et celles qui travaillent à temps partiel sont particulièrement associées à cette classe.

La deuxième classe (45 %) regroupe les mères qui ne fréquentent pas le Centre de la petite enfance ($Khi^2= 0,31$), qui détiennent un diplôme d'études secondaires ($Khi^2= 0,18$) et qui sont des travailleuses indépendantes ($Khi^2= 0,24$). Les questions liées aux défis et à la gratification quant au rôle parental sont fortement associées à cette classe. Les mères en profitent donc pour parler de leur façon de concilier le travail et la famille, ce qui constitue un défi pour elles. Les mots comme « difficile ($Khi^2= 0,10$) » et « pleurer ($Khi^2= 0,8$) » démontrent que les mères doivent surmonter plusieurs difficultés. Le discours de cette classe comprend aussi des termes tels que « école », « vie », « changer », « journée », « travail » et « difficile », ce qui évoque des préoccupations de la vie. Les exemples de phrases qui apparaissent dans le corpus sont les suivantes : « Parfois, tu as une journée difficile au travail et tu dois retourner chez vous » et « C'est demandant avoir à travailler et avoir des enfants à la maison ». Une autre participante affirme que « c'est difficile de leur donner du temps ».

La troisième classe (16 %) est issue principalement de sujets portant sur les ressources ($Khi^2= 0,63$) et la santé ($Khi^2= 0,41$). Le vocabulaire spécifique tourne autour

des ateliers ($Khi^2= 0,41$) et des services ($Khi^2= 0,36$). Le discours des participantes comporte des mots reliés aux services offerts comme « Porcupine ($Khi^2= 0,31$) », « diététicienne ($Khi^2= 0,31$) » et « bureau ($Khi^2= 0,26$) ». D'autres termes plus spécifiques sont associés à la santé, comme « aliment », « allaiter », « nutritif » et « nourriture ». De plus, la présence de verbes modaux comme « utiliser », « parler », « offrir », « unir » et « recours » est caractéristique d'une attitude active de la part des participantes. Mentionnons que cette forme de discours est retrouvée principalement lorsque les participantes répondent à deux questions qui portent sur le sentiment de compétence parentale et sur les ressources que l'on peut trouver au Centre de la petite enfance. Des exemples de phrases pour la classe 3 sont les suivantes : « J'assistais aux ateliers de nutrition offerts par le Centre de la petite enfance » et « quelqu'un qui va chercher des ressources peut se sentir plus compétent puisqu'en posant des questions tu obtiens de l'information ».

Pour ce qui est de la quatrième classe (31 %), le mot qui ressort le plus souvent est « vraiment » ($Khi^2= 0,28$). Ensuite, certains mots comme « aider » ($Khi^2= 0,19$), « rencontre » ($Khi^2= 0,14$), « fonctionner » ($Khi^2=11$) et « connaître » ($Khi^2= 0,10$) définissent également cette classe. On remarque que ces mots ou ces verbes sont très positifs. On suppose alors que ces mères deviennent actives en participant au Centre. Une participante affirme : « le Centre de la petite enfance m'a vraiment aidé ». Puis, une autre mère dit : « au Centre de la petite enfance, tu apprends à connaître beaucoup de personnes ».

La section intitulée « représentation graphique de l'analyse factorielle des correspondances » du corpus permet de voir qu'il existe des liens entre les classes; elles ont beaucoup d'éléments en commun. Plus précisément, le graphique (voir annexe 3) révèle que les quatre formes de discours sont corrélées, puisque les cercles sont tous interconnectés. Il révèle les principaux mots utilisés pour chaque classe. Par exemple, pour la première classe les mots « services », « ressources » et « recours » sont retenus. Ensuite, pour la deuxième classe, les mots « difficile », « change », « travail » et « école » sont les plus utilisés dans le discours des femmes. Pour la troisième classe, les termes sont « recours », « ressources » et « service ». Enfin, dans la dernière classe sont placés les mots écrits en jaunes, qui ne sont pas lisibles.

À la lumière de cette analyse, il est possible de déterminer que des indicateurs du sentiment de compétence parentale, soit les « ressources », « les services communautaires » et « les connaissances » sont présents dans le discours des participantes. La « gestion de vie » caractérise aussi, dans une certaine mesure, leur discours.

CONCLUSION

4. Conclusion

Cette recherche avait pour objectif de déterminer si le fait de fréquenter le Centre de la petite enfance a un effet positif sur le sentiment de compétence parentale. Rappelons que l'hypothèse de cette recherche était la suivante : le fait de fréquenter le Centre de la petite enfance a un effet positif sur le sentiment de compétence parentale. Deux types d'analyses ont servi à la vérification de cette hypothèse de recherche. Premièrement, les quatre analyses statistiques des scores obtenus au Q.A.E.C.E.P. ont révélé que les mères qui fréquentent le Centre de la petite enfance, tout comme celles qui ne le fréquentent pas, ont un sentiment de compétence parentale élevé. Plus précisément, le premier test statistique démontre que le Centre de la petite enfance n'influe pas sur le sentiment de compétence des mères, puisque les scores des deux groupes de mères sont semblables. Ensuite, un autre test révèle que le nombre d'heures par semaine qu'une mère passe au Centre de la petite enfance n'intervient pas sur son sentiment de compétence parentale. Par la suite, le fait qu'une mère fréquente le Centre de 1 à 4 heures ou de 5 à 9 heures par semaine n'a pas d'impact sur son sentiment de compétence parentale. Il est aussi possible de dire que le nombre d'activités auxquelles les mères participent au Centre de la petite enfance n'a pas d'impact sur leur sentiment de compétence parentale. Étant donné que ces quatre tests statistiques ne permettent de conclure que le Centre de la petite enfance n'a pas d'effet positif sur le sentiment de compétence parentale, un entretien a été mené avec les mères qui fréquentent le Centre de la petite enfance et qui ne le fréquentent pas. Les résultats des entretiens concernant le sentiment de compétence parentale indiquent que les mères des deux groupes ont la même perception à l'égard de leur sentiment de compétence parentale,

ce qui confirme les résultats qu'elles ont obtenus au Q.A.E.C.E.P. Ensuite, les entretiens effectués avec les mères qui fréquentent le Centre de la petite enfance permettent de voir que le Centre a un effet sur le sentiment de compétence parentale. D'abord, les femmes disent que le Centre de la petite enfance est un endroit qui leur donne la chance d'accéder à différentes ressources dans la communauté, d'améliorer leurs connaissances en ce qui concerne le développement des enfants, d'élargir leur réseau social et d'être plus autonomes. Elles ajoutent que ces circonstances les rendent confiantes dans leur façon de jouer leur rôle parental. Il convient donc de dire que le Centre de la petite enfance a un effet positif sur le sentiment de compétence parentale, et ce, malgré les analyses effectuées, car au dire des mères, tous les éléments mentionnés contribuent à augmenter leur sentiment de compétence parentale. Il ne faut pas oublier qu'en plus d'offrir une multitude d'ateliers et d'activités, le Centre de la petite enfance collabore avec plusieurs organismes communautaires, ce qui favorise la conscience communautaire des participantes. Aussi, les éducatrices invitent des professionnels de la santé à venir sur place et encouragent les parents à faire bon usage des ressources communautaires en leur offrant l'information dont ils ont besoin. Ces partenariats contribuent à établir d'importants liens au sein de la communauté et à rehausser l'accessibilité des services communautaires existants aux yeux des mères qui fréquentent le Centre de la petite enfance.

Il convient de dire que des entretiens effectués auprès de toutes les participantes se dégagent l'idée d'une forme d'*empowerment*. Celui-ci se caractérise par le réseau social, les ressources, les connaissances et l'autonomie qui contribuent au sentiment de compétence parentale. Or, les résultats obtenus lors des entretiens indiquent que les mères qui

fréquentent le Centre de la petite enfance élargissent leur réseau social, établissent des liens avec les ressources communautaires et acquièrent des connaissances sur le développement des enfants. En effet, les témoignages des participantes démontrent clairement l'existence d'une pratique d'autonomisation au Centre de la petite enfance. Force est donc de constater que le Centre de la petite enfance renforce le sentiment de compétence parentale en s'inscrivant dans une logique d'intervention qui tend vers le développement de l'*empowerment* des parents. Il est essentiel de dire que l'*empowerment* caractérise aussi les mères qui ne fréquentent pas le Centre de la petite enfance puisqu'elles accèdent notamment à des ressources communautaires, maintiennent un réseau social et acquièrent des connaissances sur le développement de leurs enfants.

4.1 Limites

La présente étude comporte certaines limites importantes dont il faut faire mention. Une première limite a trait au fait que nous avons manipulé une seule mesure subjective du sentiment de compétence parentale. Les données quantitatives reposent sur les réponses obtenues via le questionnaire d'auto-évaluation et invitent à une certaine prudence dans l'interprétation des résultats. Le sentiment de compétence parentale n'indique par nécessairement la compétence réelle d'une personne dans son rôle parental, car, inévitablement, une grande partie de subjectivité entre en jeu lors de l'auto-évaluation de la compétence parentale. Il est très certainement difficile pour un parent de décrire de manière exacte la qualité de sa relation avec son enfant. Il est probablement rare qu'un

parent dise que son sentiment de compétence est faible ou même qu'il parle de satisfaction reliée à son rôle parental.

Une deuxième limite de cette recherche se situe au niveau de la taille de l'échantillon, qui comprenait 65 femmes. Une troisième limite a trait à la surreprésentation de mères instruites, la plupart des femmes ayant un niveau de scolarité élevé. De plus, ces mères ont un revenu annuel pour le foyer élevé. À preuve, 36,9 % d'entre elles déclarent un revenu annuel du foyer qui s'élève à plus de 100 000 \$

4.2 Pistes de recherches

À la suite de cette étude, d'autres recherches pourraient être menées afin de mieux comprendre la fréquentation au Centre de la petite enfance et son effet positif sur le sentiment de compétence parentale.

Selon les résultats de la présente recherche, hypothétiquement parlant, les femmes qui ne vont pas au Centre de la petite enfance maintiennent un bon réseau social, accèdent à des ressources et acquièrent des connaissances portant sur le développement de leur enfant à la maison, ce qui influence leur sentiment de compétence parentale. Une recherche devrait alors être effectuée pour voir si les mères qui profitent des services offerts au Centre de la petite enfance avaient un sentiment de compétence parentale faible avant de le fréquenter. Idéalement, l'évaluation d'un programme de ressources familiales doit

privilégier un post et un pré test, puisque les mères qui ont recours à ce service subissent en quelque sorte un traitement différent de celles qui ne le fréquentent pas.

On pourrait, dans une recherche future, privilégier au Q.A.E.C.E.P. un autre instrument de collecte de données. De plus, l'échantillon devrait être plus large et plus hétérogène, c'est-à-dire qu'il serait souhaitable d'éviter une surreprésentation des mères instruites ou aisées.

Certaines participantes ont donné des exemples de la façon dont le Centre de la petite enfance vient en aide aux femmes vivant sous le seuil de la pauvreté. Alors, il serait intéressant de voir si le Centre de la petite enfance produit davantage un effet positif sur le sentiment de compétence parentale des mères vivant sous le seuil de pauvreté.

BIBLIOGRAPHIE

Articles

- Aubert-Lotarski, Angeline (2002). *Dialogue méthodologique autour de l'utilisation du logiciel Alceste en sciences humaines et sociales : « lisibilité » du corpus et interprétation des résultats*. Université de Toulouse-le-Mirail : France.
- Bandura, A. (Ed.). (1995). *Self-efficacy in changing societies*. New York : Cambridge University Press.
- Bertrand, J. (2006). L'apprentissage des jeunes enfants à la portée des tous dès aujourd'hui. Groupe d'étude sur le programme d'apprentissage de la petite enfance, Meilleur départ.
- Belsky, J. (1984). The determinants of parenting : A process model. *Child development*, p. 83-96.
- Cardinal, Marie-Ève (2010). *Comment intervenir sur la compétence et le sentiment de compétence parentale de parents vivant des difficultés?* Université de Montréal.
- Coleman, P. (1998). *Maternal self-efficacy beliefs as predictors of parenting competence and toddlers' emotional, social and cognitive development*. The Eberly College of Arts and Science at West Virginia University.
- Comer, E. W. & Fraser, M.W (1998). Evaluations of six-family-support programs : Are they effective?, dans *Families in Society : The Journal of Contemporary Human Services*, 79 (2), 134.
- Desbiens, A. (2000). *Étude des facteurs influençant la perception de la compétence dans l'exercice du rôle de parent d'un enfant hyperactif*. Mémoire présenté à la Faculté des études supérieures de l'Université Laval.
http://www.collectionscanada.gc.ca/obj/s4/f2/dsk1/tape4/PQDD_0028/MQ4908pdf.
- Desjardin, L. (1999). *Compétence parentale et modalités de garde*. Journal du barreau, 21 (9), www.barreau.qc.ca/publications/journal/vol31/no9/competenceparentale.html
- Dunst, C.J. & Trivette C. M. (2001). *Benefits associated with Family Resource Center Practices*. Ashville, NC : Winterberry Press.
- Gibaud-Wallston, J (1977). *Self-esteem and situational stress : Factors related to sense of competence in new parents*. Dissertation submitted in partial fulfillment of Requirement for the Degree of Doctor of Philosophy in Psychology of Programs for Human Development Specialists, George Peabody College for Teachers.

- Gibson, C. H. (1991). A concept analysis of empowerment. *Journal of advanced Nursing*, 16, p. 353-361.
- Gilmore, Linda (2009). *Factor structure of the parenting sense of competence scale using a normative sample*. Queensland University of Technology.
- Hearst. *Garde d'enfants* (juin, 2011). In Hôtel de ville.
<http://www.hearst.ca/portail/index.aspx?sect=0&module=5&module2=1&MenuID=1500&CPage=1>
- Krakow, Eve (2007). *L'importance des conduites parentales*. Bulletin du centre d'excellence pour le développement des jeunes enfants. Volume 6, n° 1-mars 2007.
- Kyle, I. & Kellerman, M. (1998). *Études de cas des programmes de ressources pour la famille : Soutenir les familles, les enfants et les collectivités*. Ottawa : Association canadienne des programmes de ressources pour la famille.
- Lacharité, Carl, Francine de Montigny, Jean-Marie Miron, Annie Devault, Hélène Larouche et Sylvie Desmet (2005). *Projet d'Action Concertée Touchant l'Enfant et ses parents*. Université du Québec à Trois-Rivières.
- Lachanté, Carl (1998). *Le programme harmonie : évaluation de l'impact d'un programme d'enrichissement familial sur des mères ayant un jeune enfant*. Université du Québec à Trois-Rivières.
<file:///Users/vero/Desktop/prog%20harmonie.webarchive>
- La petite enfance de l'Ontario (2006). *L'apprentissage des jeunes enfants à la portée de tous dès aujourd'hui*.
<https://ospace.scholarsportal.info/bitstream/1873/8854/1/274086.pdf>
- Layzer, Jean I., Goodson, D., Bernsetin, L. et Cristofer Price (2001). *National Evaluation of Family Support Programs : Final Report Volume A : The Meta-Analysis*.
- Léonard, N. (1994). *Perception de la relation conjugale du fonctionnement familial et du sentiment de compétence parentale chez les pères et les mères d'un premier enfant âgé d'un an*.
- Lemieux, D., Charbonneau, J. et Michelle Comeau (2005). *La parentalité dans les organismes communautaires*.
<http://partenariat-familles.inrs-ucs.uquebec.ca/DocsPDF/FQRSC.pdf>
- Massé, R. (1991). La conception populaire de la compétence parentale. *Apprentissage et socialisation*, 14 (4), 279-290.
- Miron, J-M (1998a). « La compétence parentale : un concept à redéfinir », *Perspective documentaire en éducation*, vol. 44, p. 49-69.

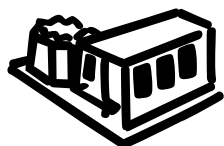
- Miron, J-M (1998b). « La compétence parentale : une pratique réflexive », *Journal of Educational Thought*, vol. 32, n° 1, p. 21-42.
- Ouellet, F., René, J.-F., Durand, D., Dufour, R. et Garon, S. (2000). *Intervention en soutien à l'empowerment dans Naître égaux – Grandir en santé*. Montréal, Direction de la santé publique de Montréal-Centre.
- Oldershaw, L. *A National Survey of Parents of Young Children*, Toronto, Invest in Kids Foundation, 2002.
http://professionals.investinkids.ca/Professionals/Pages/Common/ContentPage.aspx?name=pro_national_survey_parents.
- Ontario. *Ministère des Services à l'enfance et à la jeunesse* (avril, 2010). Centre de la petite enfance : un endroit pour les parents et leurs enfants.
<http://www.children.gov.on.ca/htdocs/French/topics/earlychildhood/oeyc/index.aspx>
- Parker, F. L., C.S. Piorkowski et L. Peay (1987). « *Head Start as a social support for mothers : The psychological benefits of involvement* ». In *American Journal of Orthopsychiatry*, 57 (2), 220-233.
- Pouliot, E., Turcotte, D., Bouchard, C., Monette, M-L. (2008). La compétence parentale : Une notion aux visages multiples. In C. Parent, S. Drapeau, M. Brousseau & E. Pouliot (Eds), *Visages multiples de la parentalité*. Québec : Presses de l'Université du Québec.
- Proulx, Monique, Annie Couture et Carol Gingras (1982). *Étude exploratoire des effets du programme Parent efficace*. *Revue des sciences de l'éducation*, vol. 8, no 1, p. 79-90.
- Prince, Yvan (2009). *Perception des parents d'enfant ayant une déficience intellectuelle ou un retard de développement quant aux services reçus du centre de services en déficience intellectuelle de la Mauricie et du Centre du Québec*. Université du Québec à Trois-Rivières.
<http://www.crditedmcq.qc.ca/pdf/Prince.pdf>
- Sabatelli, R., et Waldron, J. (1995). Measurement Issues in the Assessment of the Experiences of Parenthood. *Journal of Marriage and the Family*, Vol. 57, No. 4, 969-980.
- Shaw, Daniel S. (2007). Les programmes de soutien parental et leur impact sur le développement socio-affectif des jeunes enfants. In *Encyclopédie sur le développement des jeunes enfants*. Université of Pittsburgh.
- Silver, S., R. Berman et S. Wilson (2005). *Les éléments prisés par les participants : les pratiques et les résultats des programmes de ressources pour la famille*, un projet MAFRP – Université Ryerson, 2005a.
<http://www.ryerson.ca/voices/pdf/participantsvaluefr.pdf>.

- Sinclair, F. et Naud, J. (2005). « Soutien social et émergence du sentiment d'efficacité parentale : une étude pilote de la contribution du programme ÉcoFamille » *Santé mentale au Québec*, 2, p. 193-208.
- Smolla, N. (1988). *La transition à la parentalité : impact du soutien social, de l'évaluation de stressseurs et du tempérament du bébé sur le stress maternel*, thèse de doctorat, Université Laval.
- St-Cyr, D. (2006). *Programme Naître égaux – Grandir en santé et la compétence parentale en lien avec le développement des enfants âgés de moins de 24 mois*. Centre de santé et de services sociaux du Granit.
http://www.santeestrie.qc.ca/sante_publicque/direction/documents/rapport_negs_version_finale_2006_01_27.pdf
- St-Cyr Tribble, D., Gallagher, F., Paul, D. et Archambault, J. (2003). *Les pratiques d'empowerment en première ligne*. Compréhension et évaluation de l'efficacité des interventions infirmières et psychosociales conduites auprès de parents. Rapport de recherche. Université de Sherbrooke.
- Terrisse, B. et D. Trudelle (1988). *Questionnaire d'auto-évaluation de la compétence éducative parentale, QUACEP. Traduction, adaptation et validation de la « Parenting sense of competence scale » de Gibaud-Wallston*, Montréal, Groupe de recherche en adaptation scolaire et sociale, Département des sciences de l'éducation, Université du Québec à Montréal
- Trudelle, D. et E. Montambault (1994). « Le sentiment de compétence parentale chez les parents d'enfants d'âge préscolaire », *Services social*, vol. 43, p. 47-62.

Livres

- Angers, M. (2005). *Initiation pratique à la méthodologie des sciences humaines*. 4^e édition, Les Éditions CEC : Québecor.
- Feldman, R. S. (2008). *Development across the life span (5th edition)*. Saddle Rivers, NJ : Pearson Education.
- Lacharité, C. (2006). Postface de Carl Lacharité. In M. Boily, M. St-Onge & M-H Toutant (Aus). *Au-delà des troubles mentaux, la vie de famille : Regard sur la parentalité*. Montréal : Éditions du CHU Sainte-Justine.
- Parent, C. (2008). *Visages multiples de la parentalité*. Presse de l'Université du Québec.

Annexe 1
Le questionnaire



**UNIVERSITÉ
DE HEARST**

Travail de recherche : Est-ce le fait de fréquenter le Centre de la petite enfance a un effet positif sur le sentiment de compétence parentale?

FORMULAIRE DE CONSENTEMENT

Bonjour, je m'appelle Véronique Boisvert et je suis étudiante en psychologie à l'Université de Hearst. Dans le cadre de mon mémoire de quatrième année, je réalise un projet de recherche sur le sentiment de compétence parentale. C'est dans ce cadre que je sollicite votre participation.

Vous participerez à un entretien d'une durée d'environ quarante minutes. Pour des fins de transcription, cet entretien sera enregistré et les enregistrements seront entreposés en lieu sûr pendant un an et détruits par la suite. À moins que vous souhaitiez dévoiler votre identité, personne ne saura que vous avez participé à cette recherche. Lors de la transcription, votre nom sera remplacé par un pseudonyme. Les transcriptions seront utilisées par moi-même pour des fins d'analyse. Les résultats de cette recherche seront présentés à la « Journée du savoir », une activité qui met en valeur la recherche à l'Université de Hearst.

Votre collaboration sera fort utile à mon travail et je souhaite que vous répondiez à tout le questionnaire. Cependant, votre participation à ce questionnaire et à cet entretien est strictement volontaire. Ainsi, vous n'êtes pas obligée de répondre à des questions qui vous mettraient mal à votre aise. De même, vous pouvez choisir de vous retirer de l'expérience à tout moment.

Cette recherche permettra au Centre de la petite enfance de voir si la fréquentation au centre a un effet positif sur le sentiment de compétence parentale. Cette recherche ne comporte aucun risque physiologique. Cependant, si jamais, à la suite de votre participation au questionnaire ou à l'entretien, vous éprouviez le besoin de discuter des sujets que nous avons abordés ensemble avec un professionnel de la santé, sachez que les ressources suivantes sont à votre disposition : les Services de Counselling de Hearst, Kapuskasing et Smooth Rock Falls (1-705-372-2445) ainsi que les Services Familiaux Jeanne Sauvé (1-705-372-1933).

Si vous souhaitez obtenir plus de renseignements (sur le travail, le questionnaire, l'entrevue ou l'utilisation et l'entreposage des données, par exemple) veuillez communiquer avec l'un ou l'autre de mes deux superviseur-e-s de la recherche : Mélanie Girard, au numéro sans frais 1-866-467-2144, poste 233, ou par courriel à l'adresse suivante : melanie_girard@uhearst.ca ; Jean-Pierre Bergevin, au numéro 1-705-372-1781, poste 243, ou par courriel jean-pierre_bergevin@uhearst.ca.

HEARST

60, 9^e RUE
SAC POSTAL 580
HEARST ON
POL 1N0
TÉL.: (705) 372-1781 OU
1-800-887-1781

Signature de la participante

TELEC.: (705) 362-7518

QUESTIONNAIRE D'AUTO-ÉVALUATION DE LA
COMPÉTENCE ÉDUCATIVE PARENTALE
(Q.A.E.C.E.P.)

Traduction du « Parenting Sense of Competence »

Par : Véronique Boisvert

Université de Hearst

Ce questionnaire présente une série d'énoncés qualifiant la façon dont les parents se sentent face à leur rôle. Indiquez votre accord ou votre désaccord avec chaque énoncé de la façon suivante :

Si vous êtes **tout à fait d'accord**, encerclez le chiffre 1

Si vous êtes **d'accord**, encerclez le chiffre 2

Si vous êtes **moyennement d'accord**, encerclez le chiffre 3

Si vous êtes **moyennement en désaccord**, encerclez le chiffre 4

Si vous êtes en **désaccord**, encerclez le chiffre 5

Si vous êtes **tout à fait en désaccord**, encerclez le chiffre 6

Si vous désirez modifier votre choix de réponse, effacez ou rayez complètement votre première réponse. Tous les renseignements fournis seront tenus confidentiels.

À la droite de chaque question apparaît une rangée de chiffres (1, 2, 3, 4, 5, 6). Encerclez celui qui correspond à votre choix de réponse. N'encerclez qu'un chiffre.

IL N'Y A PAS DE BONNES OU DE MAUVAISES
RÉPONSES. RÉPONDEZ SPONTANÉMENT, VOTRE
RÉPONSE EST LA MEILLEURE.

Tout à fait d'accord	D'accord	Moyennement d'accord	Moyennement en désaccord	En désaccord	Tout à fait en désaccord
1	2	3	4	5	6

- | | | | | | | |
|--|---|---|---|---|---|---|
| 1. Les problèmes liés à l'éducation d'un enfant sont faciles à régler quand on sait de quelle façon il réagit à ce que nous faisons. | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 |
| 2. Être parent peut être gratifiant, mais moi je me sens frustrés parce que mon enfant est trop jeune. | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 |
| 3. Lorsque je me couche le soir, j'ai l'impression de ne pas avoir fait grand chose pour mon enfant. | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 |
| 4. Quelquefois, lorsque je devrais contrôler la situation avec mon enfant, je m'en sens incapable. | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 |
| 5. Ma mère était mieux préparée que moi à être une bonne mère. | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 |
| 6. Une mère débutante pourrait apprendre à être une bonne mère en prenant exemple sur moi. | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 |
| 7. On apprend à être parent, et la plupart des problèmes d'éducation sont faciles à résoudre. | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 |
| 8. C'est difficile pour une mère de savoir si ce qu'elle fait avec son enfant est bon ou mauvais. | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 |
| 9. Quelques fois j'ai l'impression que je n'arrive à rien faire de bon en tant que mère. | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 |
| 10. La compétence que j'acquière en prenant soin de mon enfant répond à mes aspirations personnelles. | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 |
| 11. Si quelqu'un peut trouver ce qui ne va pas chez mon enfant, c'est bien moi. | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 |
| 12. Je ne suis pas intéressée à mon rôle de mère car mes compétences et mes intérêts se situent ailleurs. | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 |
| 13. Bien que je sois mère depuis peu de temps, je me sens à l'aise dans ce rôle. | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 |
| 14. Si être mère d'un jeune enfant était plus intéressant, je serais plus motivée à jouer mon rôle de mère. | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 |

Tout à fait d'accord	D'accord	Moyennement d'accord	Moyennement en désaccord	En désaccord	Tout à fait en désaccord
1	2	3	4	5	6

15. Je crois vraiment que j'ai toutes les compétences nécessaires pour être une bonne mère. 1 2 3 4 5 6

16. Être mère me rend tendue et anxieuse. 1 2 3 4 5 6

17. Être une bonne mère est satisfaisant en soi. 1 2 3 4 5 6

Questionnaire sociodémographique

1. Quel est votre nom? _____ (remplacé par un code).

2. Quel âge avez-vous? _____ ans

3. Indiquez le plus haut niveau d'instruction que vous avez atteint :

Quelques années de l'école secondaire.....	1
Diplôme d'études secondaires.....	2
Diplôme d'études collégiales.....	3
Diplôme d'études universitaires de 1 ^{er} cycle (B.A., B.Sc., B.Éd....)	4
Diplôme d'études universitaires de niveau supérieur (maîtrise, doctorat).....	5

4. Quel est votre statut matrimonial?

Je suis célibataire.....	1
Je suis conjointe de fait.....	2
Je suis mariée.....	3
Je suis divorcée/séparée.....	4
Je suis veuve.....	5

5. Indiquez quel est votre rapport à l'emploi.

Je travaille à temps partiel.....	1
Je travaille à temps plein.....	2
Je suis une travailleuse indépendante.....	3
Je suis au chômage.....	4
Je n'ai pas d'emploi rémunéré.....	5

6. Combien d'enfants avez-vous à la maison? _____ enfant(s)

7. Quel est le revenu annuel de votre foyer?

Moins de 20 000 \$	1
20 000 \$ - 39 999 \$.....	2
40 000 \$ - 59 999 \$.....	3
60 000 \$ - 99 999 \$.....	4
100 000 \$ et plus.....	5

Si vous ne fréquentez pas le Centre de la petite enfance de Hearst, vous avez fini de répondre au questionnaire. Merci de votre participation. Pour les personnes qui fréquentent le Centre de la petite enfance actuellement ou qui l'ont fréquenté dans les deux dernières années, veuillez répondre aux questions qui suivent.

8. Comment avez-vous pris connaissance du CPE?

Services communautaires1
 Ami-e-s2
 Connaissances.....3
 Famille.....4
 Autres : précisez _____

9. Estimez le nombre d'heures par semaine que vous passez au Centre de la petite enfance.
 _____ heures.

10. Indiquez le nom des activités auxquelles vous participez le plus souvent au Centre de la petite enfance. (Pour vous aider à répondre à cette question, les ateliers et les activités offerts par le Centre de la petite enfance sont listés au bas de la page.)

- Groupe de jeux : Gazouille et Barbouille
- Groupe de jeux : Jouer pour apprendre
- Atelier : Bricolage et partage d'idées
- « Gym night »
- Garderie Entraide
- Groupe de jeux anglophone
- Exercices « cardio-poussette »
- Déjeuner Papa
- Atelier de nutrition
- Baignade gratuite
- « Regarde je grandis! »

Merci de votre collaboration.

Annexe 2

La grille d'entretien

Grille d'entretien

1. À ton avis, qu'est-ce qu'une mère compétente?
2. Selon toi, qu'est-ce qui fait qu'une mère se sent compétente?
 - 2.1. Est-ce que tu penses que le tempérament de l'enfant peut influencer la façon qu'une mère se sent comme mère?
3. Est-ce que tu penses qu'une mère pourrait apprendre à être une bonne mère en prenant exemple sur toi?
4. Sur une échelle de 1 à 10 (10 = compétente et 1= pas compétent), où est-ce que tu te situerais par rapport à ton sentiment de compétence parentale?
5. Selon toi, est-ce qu'être parent est gratifiant?
6. Quels sont les principaux défis que tu dois affronter en tant que mère?
7. Qu'est-ce qui t'a amené au CPE ?
8. Est-ce que le CPE est un endroit où l'on peut prendre connaissance des ressources qu'il existe dans la communauté.
 - 8.1 Est-ce que toi t'as fait appel à certaines de ces ressources-là grâce au CPE?
 - 8.2 Est-ce que tu penses que le fait d'avoir consulté ces ressources-là t'a aidée à être plus confiante dans ton rôle de mère?
9. Est-ce que le Centre de la petite enfance est un endroit où l'on peut apprendre des connaissances sur le développement de ton enfant?
 - 9.1 Est-ce que le Centre de la petite enfance est un endroit où l'on peut apprendre à se connaître en tant que personne?
 - 9.2 Est-ce que le fait d'avoir obtenu ses informations au Centre de la petite enfance a fait en sorte que tu te sens plus compétence à jouer ton rôle?
10. Est-ce que le Centre de la petite enfance est un endroit où l'on peut faire des rencontres?
 - 10.1 Est-ce que toi ça t'a permis de faire des rencontres?
 - 10.2 Est-ce que ces nouvelles rencontres ont eu une influence sur la façon de jouer ton rôle de mère?
11. Est-ce que le Centre de la petite est un endroit qu'on apprend à être autonome?

11.1 Penses-tu que l'acquisition de ces nouvelles habiletés a eu une influence sur la façon que tu te sens comme parent?

12. Est-ce que tu dirais que tu es plus confiante en tant mère depuis que tu fréquentes le Centre de la petite enfance?

Annexe 3

Graphique Alceste

Analyse factorielle des correspondances en coordonnées

